

La route de la Béguère

Le secteur de la Béguère

Profitons d'une promenade champêtre pour retrouver le passé de notre ville. Nous emprunterons l'avenue des Martinets puis le chemin de la Béguère. La distance à parcourir sera petite, quelques kilomètres tout au plus, mais elle nous emmènera très loin dans le temps, exactement en 1164, année où Arnaud de Gironde, seigneur de Minhac, donne en bail une partie de ses terres à l'abbaye cistercienne de Bonnefont. C'est l'abbé de Bonnefont qui, pour valoriser cette possession, décidera en 1285 avec le Sénéchal du Languedoc, représentant du roi de France, de la fondation d'une bastide nommée Plaisance. Mais cela est une autre histoire. Pour l'instant partons à la découverte du château que l'abbé de Bonnefont se fit construire près de ce qui allait devenir Plaisance puis, plus loin, de Bonnemaison de Minhac et de son église, et de quelques autres souvenirs du passé. Nous allons les rencontrer chemin faisant sur la route de la Béguère.

Notre première étape sera pour les 14/16 de l'avenue des Martinets. C'est là, sur la parcelle du « sol décimaire », que se trouvait le château de notre abbé, château qui fut incendié et détruit pendant les guerres de Religion, sans doute en 1595. Le chemin de « la rente » partant de l'avenue des Pyrénées, autrefois grand chemin de Bayonne à Toulouse, y menait directement coupant les terrains aujourd'hui occupés par l'Institut Saint Jean.

Parcelle du sol décimaire, chemin de la rente ? Ce sont sans doute des références aux revenus que l'on peut supposer importants tirés à Plaisance par l'abbaye de Bonnefont. En 1733 il ne reste du château que des « ruines avec fossés » indiquées sur la parcelle numéro 13 du deuxième moulon du compoix de 1733, autrement dit du deuxième quartier du cadastre de 1733. Aujourd'hui aucune trace n'en demeure mais notre ville en conserve le souvenir : le nom de petit Castet, le petit château, a été donné au lotissement occupant aujourd'hui cet emplacement.

Laissons l'abbé et son castet et continuons notre route. Passé le Merdagnon, l'avenue des Martinets reprend le nom de chemin de la Béguère qu'autrefois elle portait depuis son embranchement sur le chemin de la Casse. Nous découvrons à gauche la tour d'un moulin à vent puis les vestiges d'un moulin à eau. Ces moulins figurent sur la carte dressée par l'un des Cassini, « géographes du roi » au XVIII^{ème} siècle mais ils sont bien plus anciens. Les registres paroissiaux nous disent qu'un Jean Miaux, « munier au Mardan » est décédé en 1703 à l'âge de 50 ans. Ces moulins avaient été solidement construits car ils fonctionnaient encore récemment. Le rôle des impositions de Plaisance nous apprend qu'en 1901 seulement l'activité commerciale du moulin à vent fut arrêtée ce qui ne veut pas dire qu'il ne moudra pas les grains de son propriétaire encore quelques années. Quant au moulin à eau, certains Plaisançois se souviennent y avoir apporté jusque dans les années 1950, pour nourrir le cochon, du maïs à moudre. La farine était mélangée à l'eau de la vaisselle car à cette époque le cochon remplaçait avantageusement nos actuelles stations d'épuration. Le chemin de « pose-farine » figure encore sur notre actuel cadastre. Il conduit à ces moulins et en rappelle l'importance économique. Au virage suivant nous laissons sur notre droite le château du Mardan qui existait déjà en 1733 et dont dépendaient les moulins.

Continuons notre route. Comme pour le château de l'abbé, il nous faudra faire confiance au compoix de 1733 pour retrouver l'emplacement de l'église Saint Pierre de Touges, probablement église paroissiale de Minhac. Elle était construite sur la rive gauche, à l'extrémité d'une boucle que le Touch faisait à cet endroit. Le cours de la rivière fut redressé au XIX siècle mais son ancien lit est toujours visible. La parcelle sur laquelle l'église a été construite est répertoriée sur le compoix de 1733 entre le château du Mardan et le domaine de la Grand Borde. Elle y est indiquée comme terrain communal avec «les bâtiments ou ruines de l'église Saint Pierre». Le propriétaire de la Grand Borde se l'appropriera en 1824, ce qui amènera en 1830 monsieur Pozac, percepteur de Plaisance, à contester vigoureusement cette opération. Constatant qu'aucun acte de vente n'a été enregistré pour la dite parcelle, notre percepteur écrit en 1830 au préfet de la Haute Garonne « que la complaisance seule pour ne pas me servir d'autres termes, a pu masquer une usurpation aussi manifeste ». Diantre !

Certains disent, mais nous n'en avons aucune confirmation, que des ossements humains ont été retrouvés aux abords de cette parcelle. Ce ne serait pas surprenant car à l'époque les cimetières jouxtaient les églises. Ces ossements auraient été recueillis puis ramenés dans une fosse commune du cimetière de Plaisance. Nous ne savons pas exactement quand l'église Saint Pierre fut définitivement abandonnée mais elle est tombée en ruine faute d'entretien. Quant aux granges de Minhac il n'en existe nulle trace, elles étaient construites en briques crues et en torchis et ont dû disparaître dans les crues du Touch.

La route passe ensuite entre les propriétés de la Grande et de la petite Borde. La Grand Borde, à gauche, figurait sur le compoix de 1733 preuve de son ancienneté. Dans son parc nous pouvons voir les restes d'une noria sans doute construite au XIX siècle, époque depuis laquelle une dérivation du canal de Saint Martory assure au Touch en période de sécheresse un débit d'eau suffisant. L'irrigation des cultures ne date pas d'aujourd'hui ! La Petite Borde, à droite, doit être de création plus récente car elle ne figure pas encore sur le cadastre de 1832. Un peu plus en amont, se trouvait le pont de la Pigasse dont une pile est toujours visible dans le lit de la rivière. Il faisait communiquer la route de la Béguère avec celle de Lamasquère. Sur la rive droite, le chemin d'En Burgay qui y conduisait existe toujours alors que son prolongement rive gauche a disparu. Un pont privé, un peu plus en amont, facilitait à son propriétaire la culture sur les deux rives du Touch ; nous le savons par les contestations que sa construction sans autorisation suscita.

L'actuel château de la Béguère n'apparaît sur le cadastre qu'en 1832 ce qui laisse supposer qu'il a été construit peu avant cette date. Par contre, des granges de la Béguère, un peu en aval de l'actuelle propriété, sont mentionnées sur le compoix de 1733 et quelques Plaisançois se souviennent en avoir vu les ruines dans les années 1950.



Extrait de la carte de Cassini

La carte Cassini indique un moulin à eau et un moulin à vent près de la Béguère. Ils furent détruits en 1801 mais devaient être très anciens. Les registres paroissiaux nous le disent : un autre Jean Miaux, cette fois-ci meunier au moulin de la Béguère, convola plusieurs fois en justes noces entre 1685 et 1729. Il eut de nombreux enfants dont quelques descendants habitent toujours Plaisance. On suppose que le massif de maçonnerie et de briques visible dans le lit du Touch serait les assises du moulin à eau.

Quant au pont de la Béguère, terme de notre promenade, il ne fut construit qu'en 1877 pour les besoins de Mr J.B. Laffitte, propriétaire du château, qui cultivait des terres sur les deux rives du Touch. Ce pont ne passera que bien plus tard dans le domaine public. En 1946, le chemin qui y conduit est toujours mentionné sur la carte IGN comme servitude privée. Le pont ne fut pas construit sur le Touch lui-même mais sur une rectification très ancienne de son cours, elle existait déjà en 1733, sur laquelle le moulin à eau de la Béguère fut édifié. On peut s'interroger sur le but du redressement du cours de la rivière : amener l'eau au moulin ou plus probablement éviter les inondations provoquées par le ralentissement des eaux dû

aux méandres du Touch. Sur la rive droite, l'ancien cours marqué par un fossé très profond est toujours visible.

Un peu plus en amont, à la limite entre Plaisance et Fonsorbes, nous retrouvons les restes d'un barrage construit sur le Touch sans doute à des fins d'irrigation et les vestiges d'une noria.

En fouillant dans les archives, nous découvrons que si cette campagne semble sereine sous le soleil, l'histoire en fut souvent plus mouvementée. Déjà l'acquisition de la parcelle de l'église Saint Pierre avait suscité, quant à sa légalité, les foudres d'un percepteur. En continuant leurs recherches, nos amis historiens découvrent que la construction sans autorisation d'un pont privé et d'un barrage sur le Touch, ce qui peut perturber l'écoulement des eaux et plus certainement encore susciter la jalousie des voisins, a été contestée. Voici là de beaux sujets de discordes, voire de procès dont nous retrouverons les traces avec gourmandise, car au delà de ces arguties juridiques, ces péripéties nous disent l'importance de l'activité humaine dans cette vallée du Touch. Plusieurs moulins, des métairies importantes, des ponts publics et privés, des procès certes, mais on ne fait pas de procès s'il n'y a rien à défendre, tout cela montre que, depuis l'époque des premières granges de Bonnemaison de Minhac et, sans doute avant, des hommes ont travaillé là, ont aménagé la nature pour développer des richesses.

Nous espérons qu'en prenant le chemin de la Béguère leur souvenir vous accompagnera et vous fera mieux apprécié la beauté de ce petit coin de campagne.

Nous nous sommes inspirés de :

« Plaisance au Passé », de Christian Cau, directeur des archives de Toulouse;

« Plaisance a un passé » et diverses publications des amis des archives de Michel Henry

et de « Le Touch » dans la commune de Plaisance de Georges Rastoul.